Plaidoyer pour le Butor

par Pierre ROYER

Le Butor étoilé, ce digne représentant du marais picard risque de disparaître définitivement de notre région. Son existence discrète passe aussi inaperçue que son extinction et il est probable que dans quelques années, devant nous, et dans l'indifférence complète on pourra considérer cette espèce comme éteinte.



Le Butor, ce Héron méconnu

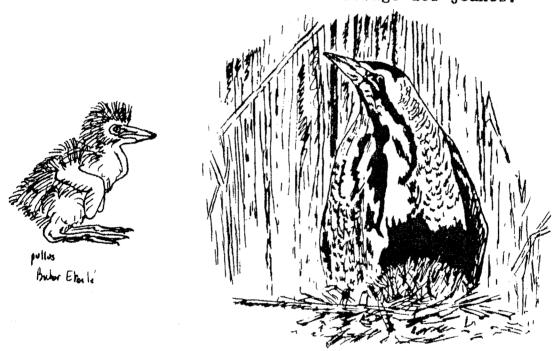
Ses moeurs cachés font du Butor étoilé un des oiseaux les plus mal connus de notre patrimoine naturel. Rien ne l'amène à se faire connaitre; il mène une vie des plus retranchées dans le fin fond du grand marais, là où la vie sauvage s'est repliée devant l'assaut des ambitions humaines. Son plumage discret brun et jaune rayé de brun noir, admirablement camouflé dans le paysage des roseaux, ses moeurs craintives, la plupart du temps crépusculaires, font de cet être imperceptible un véritable fantôme des zones humides. Pourtant, il vit chez nous, en Picardie et plus particulièrement dans la Somme où subsiste encore son habitat d'élection : vastes roselières avec de vieux et jeunes Roseaux, phragmitaies inondées coupées de clairières et de lisières, massifs de reseaux assez étendus du bord des étangs et des marais.

Les vastes étangs de la vallée de la Somme recèlent autant de milieux favorables à l'installation des Butors pendant et en dehors de la période de nidification, c'est pourquoi notre région est une des mieux placées de France pour accueillir les couples qui subsistent encore chez nous. Malgré cela, ce Héron est en nette régression et nous verrons plus loin les causes profondes de cet aspect.

Bien peu d'ornithologues peuvent se vanter d'avoir approché un Butor étoilé tant il est difficile de l'observer. Très farouche, il adopte un comportement qui le soustrait au milieu. Dès qu'il se sent menacé il tend le cou, le bec pointé vers le ciel, se raidit et peut rester immobile plusieurs minutes dans cette position tant que l'importun ne s'est pas retiré. Ainsi il ressemble à une touffe de roseaux à laquelle on ne prête pas la moindre attention. Il arrive qu'il s'envole à votre approche, mais c'est plus rare et il doit se sentir forcé.

C'est plus souvent par l'audition, de mars à juin, qu'on peut détecter la présence du Butor étoilé dans un secteur précis. Les mâles émettent alors un beuglement semblable à une trompe venue d'on ne sait où, un mugissement surgit du fond de la roselière qui vaut à ce Héron le nom de "boeuf des marais". Ce "cri" peut porter très loin, à plusieurs kilomètres. Bien que ce ne soit pas un critère suffisant pour affirmer la nidification, la voix de ce Héron permet tout de même de le localiser dans les zones humides de notre pays. Le chant annonce la période de nidification et c'est bien sûr au sein de la roselière, loin des regards indiscrets, qu'elle va avoir lieu.

Les noces du Butor sont mal connues, étant donné les moeurs de ces oiseaux. Les oeufs sont pondus dans un nid composé de tiges de roseaux principalement, ils sont brunâtres au nombre de 5 ou 6. Il semble que le Butor soit polygame (?). Seule la femelle semble s'occuper de la couvaison et de l'élevage des jeunes.



Protection du Butor étoilé

Fixé dans sa roselière favorite, le Butor étoilé est un des plus casaniers lorsqu'il s'agit de son alimentation, de sa nidification, du repos. Il est bien malaisé à l'observateur d'entrer en contact avec cet oiseau dans un milieu difficile d'accès comme peut l'être la roselière. Encore plus ardue est la recherche des nids qui prouvent la reproduction de l'espèce, de toute façon elle est à proscrire en ce qui concerne ce Héron menacé car tout dérangement serait nuisible à l'oiseau.

Reste le recensement des mâles chanteurs par l'audition, seule technique pratique qui permette d'appréhender le nombre de couples nicheurs de façon approximative. C'est ce qui a été fait en 1970 en Picardie, on a alors dénombré 105 couples. Plus tard en 1983 le nombre de mâles chanteurs est de 31, l'estimation atteint 50 individus (soit 15% de l'effectif national!). On voit donc que près de 50% des Butors de Picardie auraient disparu en moins de 15 ans ! En France c'est en moyenne 40% des Butors de notre pays qui ont disparu, à peu près 300 territoires sont défendus par un mâle chanteur dans 24 départements. Partout en Europe sa situation n'est guère plus brillante.

Cette diminution d'une espèce déjà peu abondante vaut son inscription sur la liste rouge des espèces directement menacées de disparition à moyen terme. Lorsqu'on s'aperçoit que le département de la Somme accueille un peu plus de 15% de l'effectif national du Butor étoilé on se dit que quelque chose devrait être tenté pour la conservation de cet oiseau au niveau local. 11 est vraisemblable que l'ouverture précoce de la chasse au gibier d'eau dans le département de la Somme serait à l'origine de dérangements dont le Butor s'accommode mal. Au pire, cela peut se traduire par un coup de fusil malencontreux, il suffit pour s'en convaincre de voir le malheureux Héron désailé de la clinique des Oiseaux bléssés du GEPOP, à qui une giclée de plombs a ôté définitivement l'ambition de voler (je tire, je détermine après...). Une information auprès des adeptes de l'art cynégétique permettrait peut être dans l'immédiat d'éliminer ce genre d'exaction dont l'origine est une méconnaissance ou une ignorance complète des espèces protégées. Cela aboutirait peut être dans un premier temps à la suppression d'une cause facilement évitable; la perte stupide d'un individu à cause d'un coup de fusil injustifié et de surcroit illégal devient dramatique lorsqu'il s'agit d'une espèce en voie de disparition.

La cause profonde de sa disparition repose en réalité sur le maintien de son habitat. Depuis plusieurs dizaines d'années les zones humides ont régréssé devant des "aménagements" qu'on qualifierait plutôt de dégractations. Considérés comme des milieux hostiles, sources de vermines, de maladies, les marécages n'ont jamais cessé d'être méprisés au point qu'on s'acharne à les faire disparaitre.

Aujourd'hui, une prise de conscience collective vise à faire machine arrière, mais il reste beaucoup à faire.

Parmi les utilisateurs de la nature, les protecteurs mais aussi les pêcheurs et les chasseurs ont su dénoncer les atteintes quotidiennes aux milieux humides : extension des activités humaines dites de loisirs avec caravanisation des marais, asséchement pour l'agriculture, déversement d'ordures, extractions de granulats...

Sauver le Butor, c'est sauver les zones humides dont le potentiel biologique est inestimable dans notre département privilégié. Ainsi donc, pour que le mugissement étrange du Butor, si caractéristique de nos marais, ne cesse dès que revient la belle saison,

il faut préserver les immenses roselières où il trouve refuge, mais aussi tout cet ensemble écologique remarquable représenté par les vallées humides de notre région.

Enfin, l'hiver 1984-85, particulièrement rigoureux, risque d'avoir affecté cette espèce comme à chaque fois qu'il a fait très froid chez nous, la nouvelle saison de nidification permettra de prendre conscience des dégâts subis par le "boeuf des marais"!

<u>Bibliographie</u>

Le Courrier de la Nature - N°92 Juillet Août 1984 - p.21 Laurent Duhautois, Héron pourpré, Butors : le déclin.

Grands Echassiers, Gallinacés, Râles d'Europe. Paul Géroudet - Delachaux et Niestlé.

